



UNE SAISON EN ENFER

On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans, disait Arthur Rimbaud.

On n'est pas sérieux non plus quand on en a quarante, comme notre ministre, ou encore cinquante-six, comme la directrice générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et le président du conseil supérieur des programmes.

Mais ce que l'on peut comprendre d'un poète génial qui s'est contenté de coucher des vers sur le papier avant d'aller errer en Orient, ce que l'on peut tolérer de nos élèves, généralement beaucoup moins géniaux et beaucoup moins sérieux, mais encore bien jeunes, est-il acceptable de la part d'adultes qui occupent des postes à responsabilité ?

Car cette réforme du collège, dont ces derniers sont les auteurs et qui fait tanguer un peu plus un système scolaire à la dérive, est-ce bien sérieux ? **N'y a-t-il pas dans cette réforme imposée contre l'avis majoritaire des professionnels de l'enseignement comme un arrière-goût de révolte adolescente ?** Comme un pied-de-nez à la figure parentale qu'incarne *volens nolens* le professeur ? Le sourire immarcescible de notre ministre dans les médias, avec son je-ne-sais-quoi de narquois, me conforte dans cette impression.

Loin d'être un projet novateur et réfléchi, cette réforme ne me semble que la traduction en actes d'une volonté de débarrasser l'enseignement des méthodes – forcément archaïques – qui ont fait leurs preuves, et plus largement de la culture classique – forcément bourgeoise – qui a fait la France. Bref, **en jetant aux oubliettes ce que les adolescents qualifient volontiers de « trucs de vieux », on espère séduire la jeunesse en flattant ses penchants égocentriques au lieu de l'élever au plus haut de ses capacités.** Ce qui n'est, somme toute, qu'une nouvelle déclinaison de « l'élève au centre du système » de 1989. Quant aux professeurs, hélas...

Si Rimbaud a vécu une saison en enfer et en a fait un monument impérissable de la littérature, nos collègues de collège en vivent une, eux aussi, depuis septembre. Mais il est à craindre qu'il n'en résulte aucun chef-d'œuvre. Ils courent, ils se concertent entre deux portes, aux interours, ils improvisent des EPI ou encore recyclent sous ce terme les divers projets qui existaient auparavant, ils s'interrogent sur l'aide personnalisée (en classe entière), et surtout se demandent quels bénéfices en tireront les élèves.

Si certaines associations de disciplines peuvent sembler judicieuses, comme par exemple l'élaboration d'un objet alliant technologie et arts plastiques, ou l'étude d'une œuvre musicale en langue étrangère, d'autres liaisons sont franchement plus scabreuses, comme on le constate d'ailleurs depuis longtemps au lycée avec les TPE. **Surtout, ces EPI sont imposés et demandent aux collègues un investissement important qui fera défaut ailleurs, et vont mobiliser chaque année les élèves de collège au détriment du cœur de nos disciplines.**

On pourra rétorquer à ces arguments que le bénéfice qui en résultera sera supérieur aux inconvénients, on ne convaincra pas grand monde. Qui a vu des classes de Première délaissé cours et devoirs à l'approche des soutenances de TPE, ou des classes de Terminale faire de même à l'approche des oraux de langues, ne peut que craindre un comportement analogue de la part de collégiens qui connaîtront ces épreuves deux fois l'an.

Autant de temps de perdu pour la consolidation des connaissances de base dont on s'accorde à dire, jusque dans les grandes écoles, qu'elles font souvent défaut aux étudiants. Mais il est vrai que les savoirs académiques ne sont plus guère de mise. Et un élève qui écrirait dans une copie qu'il a de ses « ancêtres gaulois l'œil bleu blanc, la cervelle étroite, et la maladie dans la lutte »⁽¹⁾ aurait, par les temps qui courent, bien peu de chance d'être félicité pour sa culture...

Loïc VATIN, Président académique

(1) Arthur Rimbaud, *Mauvais sang*, in *Une saison en enfer* (1873)

Directeur de publication

Franck MOULS
6, rue de Beaune

45340 BORDEAUX EN GÂTINAIS

Imprimeur

Veoprint

4, rue de Courcelles
75008 PARIS

CONGRÈS ACADÉMIQUE

Le Congrès académique de réflexion du SNALC-Créteil s'est déroulé le jeudi 6 octobre 2016 au Campanile de Torcy, en présence d'**Alice EISSEN, Secrétaire nationale à la Pédagogie**, et d'**Alexandre FIEBIG, Responsable Réseaux sociaux**.

En présence d'une quarantaine de participants, Alice EISSEN s'est prêtée au jeu des questions-réponses sur des sujets aussi variés que le nouveau mode d'avancement des professeurs (PPCR), l'évaluation des enseignants au cours de leur carrière ou la nouvelle grille de notation pour l'inspection.



Mais le sujet le plus attendu était naturellement la Réforme du Collège, entrée en vigueur depuis la rentrée, et ses conséquences déjà perceptibles.

Les témoignages des participants ont tous été négatifs devant la difficulté de mettre en place la liaison école-collège, face à la disparition de l'enseignement du latin ou du grec noyés dans la confusion de l'EPI « langue et culture de l'Antiquité », l'impossibilité d'assurer l'AP en classe entière ou encore l'absence de nouveaux manuels scolaires dans de nombreuses matières.

Dans ces conditions, **que faire pour résister à cette réforme ? Il semblerait bien que « traîner les pieds » soit la meilleure solution**, en refusant de participer aux EPI ou en les utilisant pour faire autre chose, et en employant les heures d'AP pour faire cours – en classe entière.

Après le déjeuner pris sur place au restaurant du Campanile, la parole fut donnée à Alexandre FIEBIG. Il nous présenta l'association *Teach For France* qui, dans l'ombre, forme des professeurs en dehors du cadre de l'Éducation nationale.

Inquiétante découverte où l'on apprend que des étudiants sortis de grandes écoles sont ainsi formés en cinq semaines pendant l'été et envoyés en poste dans des établissements pour combler le manque de personnel.

Alexandre continue à enquêter sur cette voie parallèle qui recrute ainsi des contractuels affectés pour deux ans dans les établissements les plus difficiles (REP), avec le parrainage du Rectorat !

Marie-Hélène BURNOUF-HIERHOLTZ, Secrétaire académique

LE SNALC-CRÉTEIL

<http://www.snalc.fr/creteil>

Président

Loïc VATIN

☎ 07 82 95 41 42

✉ snalc.creteil@gmail.com

Trésorière

Damienne VATIN

4, rue de Trévise

75009 PARIS

Gestion académique

Loïc VATIN

Voir ci-dessus

Olivier DURAND

☎ 09 63 65 71 95

✉ snalcdurand@orange.fr

Émilie LOUIS BOUZID

☎ 01 74 50 26 25

✉ louisbouzid.snalc@gmail.com

Alain ERDÉLY

☎ 06 73 74 86 19

✉ alain.erdely@ac-creteil.fr

Franck MOULS

☎ 06 22 91 73 27

✉ snalc.mouls@orange.fr

Stagiaires

Ludovic GELLÉ

✉ ludovic.gelle@ac-creteil.fr

CONFÉRENCE DU SNALC-VERSAILLES

Dans le cadre de son congrès académique, le SNALC-Versailles avait invité les adhérents d'Île-de-France à une conférence de François-Xavier Bellamy, Normalien et agrégé de Philosophie, auteur du livre *Les déshérités ou l'urgence de transmettre*.

En présence d'un public nombreux, M. Bellamy a mené une conférence-débat sur le thème : « enseigner, est-ce encore transmettre ? » Sa réflexion a pour origine la formation qu'il a suivie en IUFM en 2007, au cours de laquelle il a constaté que la transmission de connaissances ne fait plus partie des prérogatives du professeur, les élèves devant être acteurs de leur savoir. Il a même découvert que certains élèves de Terminale ne savaient pas lire : ils déchiffraient !

François-Xavier Bellamy nous a montré avec finesse la genèse de la « pédagogie du vide », qui consiste non seulement à nier tout devoir de transmission, mais à affirmer, en outre, le devoir de non-transmission !

Dans un exposé érudit et clair, il nous a expliqué que tout a commencé avec Descartes : « la transmission, faille de la raison » ; puis Rousseau : « la transmission, pollution de la nature » (l'enfant sauvage qui est un idéal...) et enfin Bourdieu : « la transmission, faute contre la justice ».

L'enseignant se réduit alors à un éveilleur de curiosité, accompagnant l'enfant censé tout découvrir par lui-même. On voit aujourd'hui les résultats de cette utopie : le naufrage de notre Éducation nationale, obligée de niveler par le bas pour masquer ses échecs...

Ce débat enthousiasmant s'est terminé autour d'un « verre de l'amitié » durant lequel chacun a pu continuer cet échange enrichissant, et rencontrer des collègues des académies voisines.

Franck MOULS, Vice-Président académique





L'ÉCHEC SCOLAIRE FAIT LEURS AFFAIRES

L'année scolaire a commencé par un constat accablant qui met en avant l'échec total du gouvernement en matière d'éducation. Ainsi, un sondage⁽¹⁾ révèle que 63 % des Français pensent que la situation s'est dégradée en matière d'éducation depuis 2012. Ils ne sont qu'une infime minorité (7 %) à penser que la situation s'est améliorée.

Même Jack Lang, dans son livre *Pour une révolution scolaire*, dresse un bilan catastrophique de la politique de Mme Vallaud-Belkacem et de ses prédécesseurs. Il fustige la réforme des rythmes scolaires qui est, selon lui, devenue un « imbroglio ». Quant aux nouvelles activités périscolaires, elles se révèlent une « source d'inégalités, puisque les villes n'ont pas toutes les mêmes ressources »⁽²⁾. Les ESPE ressemblent trop à ce qu'étaient les IUFM et « la formation continue [...] est toujours aussi sinistrée » (*sic*). Concernant le massacre des classes bilingues et des langues anciennes, il accuse le gouvernement « de s'en prendre à des enseignements de qualité qui agissent comme un phare pour tous les élèves. »⁽³⁾

Mais le malheur de nos élèves fait le bonheur de certains investisseurs. Ainsi le leader français de l'éducation en ligne a procédé à une levée de fonds de 14 millions d'euros⁽⁴⁾ pour, entre autres, dispenser en ligne des cours particuliers du collège jusqu'à la faculté. On mise donc sur l'échec scolaire et le peu de confiance qu'ont les parents envers l'Institution. Où comment l'incurie d'une politique devient une source de revenus pour des start-up.

Plutôt que d'expliquer à nos élèves que, pour réussir, il faut s'en donner les moyens en travaillant, faudra-t-il plutôt leur dire que ce sera à leurs parents de travailler dur pour leur en donner les moyens... financiers, cela s'entend ? Ils pourront ainsi se payer des offres *premium* en ligne.

Quant aux familles dont les revenus ne leur permettent pas de payer ce genre de services, leurs enfants n'auront qu'à fréquenter les accompagnements soi-disant personnalisés, ou les espaces en libre-accès de ces sites internet. Ces laissés-pour-compte de la politique ministérielle grignoteront les quelques miettes gratuites éparpillées en ligne en échange desquelles les annonceurs pourront les gonfler de publicité.

Ainsi sur le site de l'un des leaders du marché, dans la partie destinée aux annonceurs, on peut lire que « Grâce à la forte valeur perçue de nos contenus et services, les jeunes renseignent plus de 25 champs lors de leur inscription. Nous pouvons donc leur adresser une communication ciblée... »

J'en profite donc pour donner un bon conseil aux collègues qui souhaiteraient investir : attendez la prochaine réforme. Plus elle sera calamiteuse, plus vous pourrez miser gros !

Ludovic GELLÉ, Commissaire paritaire

(1) Sondage exclusif TILDER/LCI/OpinionWay du 1^{er} septembre 2016

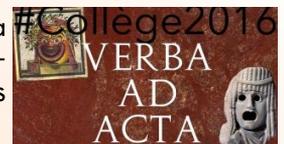
(2) http://www.lexpress.fr/education/jack-lang-fustige-le-bilan-du-gouvernement-sur-l-education_1823624.html

(3) <http://www.20minutes.fr/societe/1913391-20160825-cinq-raisons-echec-gouvernement-education-selon-jack-lang>

(4) <http://www.capital.fr/bourse/dossiers/education-en-aidant-vos-enfants-ces-start-up-recolent-les-bonnes-notes-1160344#>

NOUVEAU QUOTIDIEN

Je suis professeur de lettres classiques. Avant, j'initiais les élèves au latin, vraiment, depuis la Cinquième. Aujourd'hui, je galope en salle des professeurs pour passer le coup de vernis demandé, vite, vite. Je suis dans un collège moins sinistré que les autres qui a su préserver le latin, mais j'ai (les élèves ont) perdu une heure par niveau ; en cinquième, je n'ai plus qu'une heure.



La Mission que l'Institution m'a assignée : faire croire que les Cinquièmes ont reçu une initiation au latin grâce à une EPI LCA. Mon intérêt : avoir des volontaires l'année prochaine pour la Quatrième. Alors je galope.

TRAITEMENTS

Voici les dates prévisionnelles de versement de nos traitements pour les mois à venir.

MOIS DE LA PAYER	DATE DE VIREMENT
DÉCEMBRE	22
JANVIER	27
FÉVRIER	24
MARS	29
AVRIL	26
MAI	29
JUIN	28
JUILLET	27
AOUT	29

Premièrement, attraper mes collègues de lettres modernes. « Machin, ça te tenterait la tapisserie de Bayeux : *'Hic Harold mare navigavit...'*, tu te souviens de tes cours de fac ? T'as juste à montrer que la phrase latine n'est pas construite comme la phrase française. » Grimace du collègue. « Ce serait un EPI, langues et cultures de l'antiquité, une idée des inspecteurs. »

D'ailleurs, voici Bidule, le prof d'histoire. « Juste deux-trois heures, t'as toute la vassalité ». Mon collègue, qui m'estimait jusqu'à présent, me regarde d'un sale œil. '*... et velis vento plenis venit...'*

« Et toi, le collègue d'arts plastiques, la tapisserie de Bayeux, c'est une BD. C'est ton truc, ça, les BD. » Il me dit qu'il est débordé cette année. « Trucmuche, en musique, un chant grégorien et ça fait l'affaire... » '*... in terra widonis comitis.'*'⁽¹⁾

« Mais où est passé Machin ? Il ne m'a toujours pas dit s'il est d'accord. » Et je galope.

Est-ce ainsi que les professeurs de lettres classiques doivent vivre ?

Olivier DURAND, Commissaire Paritaire



(1) Ici *Harold naviga sur la mer et, les voiles gonflées par le vent, il échoua sur la terre du Comte Guy.*

QUE SERAIT UNE VRAIE REVALORISATION ?

« Ceux qui nous écoutent doivent savoir les choses : (...) le sommet de la hiérarchie des professeurs (...) – un agrégé – c'est **15 heures d'obligation de service par semaine, 6 mois de l'année.** » ⁽¹⁾

« Je veux dire aux enseignants qu'on ne peut pas continuer comme ça : (...) un certifié, c'est **18 heures d'obligation de service, par semaine, 6 mois de l'année.** » « On ne peut pas contester qu'**il y a, dans l'organisation du calendrier scolaire, 6 mois de classe, et 6 mois où il n'y a pas classe.** »

« Naturellement, la préparation des cours, la correction des copies, tout ça, c'est vrai. » ⁽²⁾

Clôre la discussion sur les 6 mois de l'année par un « Combien y a-t-il de journées de classe dans l'année ? À ma connaissance, il y en a 180. Est-ce que je me trompe ? » aussi définitif que sans appel.

Conclure par un « Je veux que vous travailliez plus, que vous gagniez plus, et qu'on réduise votre nombre, parce qu'il faut bien quand même qu'on réduise les dépenses et les déficits de la France. » ⁽³⁾

Et si on commençait par arrêter d'entretenir des contre-vérités ? Même en retirant tous les congés scolaires, soit 4 fois 2 semaines (Toussaint, Noël, Hiver, et Pâques) et 8 semaines l'été, qui font 16 semaines de congés scolaires *des élèves***, il reste finalement 36 semaines de travail, soit... plus de 8 mois. Halte au « prof-bashing » !**

Et si on rétablissait la vérité sur le temps de travail hebdomadaire des enseignants ? Que ce soit dans l'étude de 2002⁽⁴⁾ rappelée en 2012 dans Le Monde⁽⁵⁾, ou dans l'étude de 2010⁽⁶⁾, l'estimation du temps de travail réel des professeurs est invariablement située entre 39 h et 41 h par semaine.

Et si on définissait clairement ce que pourrait être une véritable revalorisation des enseignants ? Pour le SNALC, la question du temps de travail des enseignants n'a rien à voir avec la hausse des salaires : « L'urgence pour nous, c'est une amélioration des conditions de travail et la nécessaire et impérative revalorisation. Le métier n'attire plus et doit être revalorisé. **Ce qui suppose d'augmenter le salaire sans pour autant augmenter le temps de présence.** » ⁽⁷⁾

Quels pourraient être les préalables à une discussion sur *travailler plus pour gagner plus* ?

Temps de travail moyen hebdomadaire des enseignants du second degré public à temps complet, en 2010 (source : INSEE)	Total	Dont agrégés	Dont certifiés	Dont PEPS	Dont PLP
Heures passées avec les élèves	20 h 07	16 h 55	20 h 04	21 h 35	20 h 59
Heures d'enseignement	18 h 55	16 h 15	18 h 53	20 h 42	19 h 27
Dont HSA	1 h 19	1 h 46	1 h 05	1 h 26	1 h 30
Dont HSE	0 h 32	0 h 33	0 h 29	0 h 48	0 h 35
Suivi individuel des élèves	1 h 12	0 h 39	1 h 11	0 h 52	1 h 31
Autres heures de travail	21 h 10	22 h 13	22 h 48	16 h 15	18 h 31
Activités pédagogiques	15 h 47	17 h 47	17 h 15	9 h 01	13 h 41
Préparation des cours	8 h 06	8 h 14	8 h 36	5 h 39	7 h 44
Correction des copies	5 h 48	7 h 26	6 h 40	1 h 49	4 h 11
Documentation, formation et recherches	1 h 52	2 h 07	1 h 58	1 h 33	1 h 46
Activités avec la communauté éducative	2 h 43	1 h 54	2 h 52	3 h 48	2 h 16
Travail avec d'autres enseignants	1 h 48	1 h 34	1 h 48	2 h 10	1 h 56
Rencontres et réunions avec les parents	0 h 55	0 h 20	1 h 04	1 h 37	0 h 20
Autres tâches	2 h 40	2 h 32	2 h 41	3 h 27	2 h 35
Heures de décharges	0 h 28	0 h 36	0 h 21	1 h 19	0 h 16
Autres tâches professionnelles	2 h 12	1 h 56	2 h 20	2 h 08	2 h 19
Total heures travaillées	41 h 17	39 h 15	42 h 53	37 h 38	39 h 30
Dont heures à domicile	12 h 36	13 h 54	14 h 02	6 h 43	10 h 04

1. Un rattrapage indispensable de la perte de pouvoir d'achat subie par les professeurs, qui ne se conçoit naturellement qu'à temps de service et de travail inchangés. En effet, « le pouvoir d'achat du salaire net des professeurs a baissé de 20 % entre 1981 et 2004, soit une diminution de 0,8 % par an en moyenne et ce grignotage se poursuit. » ⁽⁸⁾

2. Ensuite, une nécessaire et impérative revalorisation des traitements des professeurs à temps de service et de travail inchangés : « En 2014, pour que les enseignants retrouvent, sur leur cycle de carrière, les mêmes espérances de gains que leurs aînés recrutés en 1981, il faudrait revaloriser les salaires d'au moins 40 %. » ⁽⁸⁾

3. Alors, et seulement alors, il serait possible d'ouvrir des discussions sur les conditions de l'accroissement des charges de service et de travail, et sur le prix dont on le paierait.

Est-il besoin de rappeler que le point d'indice a été bloqué de 2010 à 2016, que le geste du gouvernement au printemps dernier a eu de tels accents électoralistes et s'avère tellement dérisoire qu'il ne change rien à la question, que les salaires du privé augmenteront de 2 % cette année et qu'**il est inutile, à gauche comme à droite, de nous expliquer la**

grandeur et l'utilité absolue de notre mission si la parole ne s'accompagne pas d'un minimum décent de considération, fût-elle sonnante et trébuchante ?

Et ce n'est ni honteux ni véniel de le souligner. ⁽⁹⁾

Alexandre FIEBIG, Responsable réseaux sociaux

(1) Europe 1, le 26/09/2016 :

<https://goo.gl/OiEGdL>, à 00 min 37 s, ..

(2) France Inter, interview par Patrick Cohen & Interactiv, le 18/10/2016.

(3) RMC, Bourdin Direct, les auditeurs ont la parole, le 27/10/2016.

(4) Enquête complète de 2002.

(5) Le Monde, 16/11/2012.

(6) Note d'information DEPP n°13-13.

(7) A.-J. Mouglin, vice-président national du SNALC, BFMTV, le 26/09/2016.

(8) Le Monde, 07/02/2014 et Étude de Robert Gary-Bobo et alii, 2007

(9) d'après E. de Riberolles, SNALC-Amiens.

